

BLOQUER UN LYCEE

Cette fiche s'inspire en partie de l'article « *Quelques conseils pour bien bloquer son lycée* », disponible sur le site paris-luttes.info

Les principaux éléments qui permettront ou non la réussite du blocage :

- Le nombre de personnes présentes pour bloquer tôt le matin (avant l'arrivée du personnel si possible)
- L'éventuelle présence de la police et son attitude
- L'attitude des élèves qui ne sont pas mobilisé·es dans la lutte
- L'attitude de l'administration, des profs, du personnel et des parents d'élève

Principales étapes de l'organisation d'un blocage :

1) Organiser une Assemblée Générale (AG)

Lorsque c'est possible, il est préférable de faire voter un blocage au cours d'une AG rassemblant le plus possible de lycéen·nes, ce qui permet d'asseoir sa légitimité.

Pouvoir se réunir est un droit lycéen, le ou la proviseur·e est donc tenue de vous obtenir une salle si vous lui en faites la demande officielle. Il se peut qu'on vous demande des noms et signatures, pour qu'il y ait de responsables de la tenue de cette réunion... gardez en tête que vous pouvez être responsable de la tenue d'une AG, mais pas de ce qu'il s'y décidera.

L'autorisation de faire l'AG obtenue, communiquer autant que possible dans votre lycée à ce propos, pour réunir autant de monde que possible : affiches, tracts, bouche à oreilles...

À la fin de l'AG, produisez un texte récapitulatif des raisons de la mobilisation et les moyens d'actions décidés. N'hésitez pas à le diffuser ensuite, et il pourra notamment servir de support de discussion avec celles et ceux qui n'étaient pas présent·es à l'AG, lorsque vous tiendrez le piquet de grève (autrement dit le blocage) devant votre lycée.

2) Réunion d'organisation du blocage

La veille, réunissez-vous entre gens mettant en place le blocage pour l'organiser de manière très concrète : heure et point de RDV, quel matériel est nécessaire et où le trouver, qui s'occupe de quelle entrée du lycée. Si une minorité de personnes participant au blocage sont mandatées pour l'organiser, qu'elles n'hésitent pas à envoyer un message de rappel aux personnes motivées pour bloquer.

3) Construire le blocage

Se réunir entre 6 et 7h du matin, selon le temps de construction nécessaire (ce qui varie selon la taille d'établissement, le nombre de porte d'entrée, l'heure d'arrivée du personnel, le

nombre de personnes venant bloquer, etc.). Réunissez-vous un peu à l'écart du lycée pour faire le point sur qui est là et récapituler l'organisation concrète du blocage.

Essayez de rester groupé-es, et si un membre de l'administration arrive, restez calmes et privilégiez le dialogue. Si ce membre essaie de forcer votre barrage et que vous voulez résister physiquement, privilégiez la chaîne humaine plutôt que les altercations physiques, jets de projectiles, etc... L'attitude collective pourra jouer sur l'intervention ou non de la police si elle est présente. Si elle intervient, il sera compliqué de leur tenir tête sans subir une violente répression, à moins d'être très nombreux. En cas de violence, qu'elle soit policière, de la part du personnel du lycée ou de toute autre personne s'en prenant à vous, n'hésitez pas à filmer et prendre des photos... Attention cependant à flouter les visages de vos camarades si ceux-ci apparaissent.

NB : **les images prises sont précieuses**, particulièrement si votre blocage n'a pas tenu. La violence envers des mineur-es suscite encore de l'indignation, il ne faut donc pas hésiter à les diffuser auprès des syndicats du personnel, des associations de parents d'élèves (FCPE, AIPE), médias, réseaux sociaux...

4) Tenir le blocage

Lorsqu'arrive le reste des lycéen·nes pour aller en cours, c'est le moment de discuter avec eux. Il faut essayer de créer du lien et de la discussion, plutôt que de rester fièrement assis·e sur un amas de poubelles. On peut discuter des raisons de la mobilisation, inciter à venir en manif ou à une autre action, bref, essayer de rallier plus de monde à sa cause.

Point de vue matériel, n'hésitez pas à vous munir de tracts pour avoir un support de discussion, de thé et de café ou de gâteaux pour accueillir avec sympathie (possibilité de les vendre à prix libre pour créer une caisse de grève) et d'enceintes pour mettre de l'ambiance...

Et après on se retrouve dans la rue avec les autres lycées bloqués !

Les arguments récurrent contre le blocage :

« *C'est illégal* » : oui, mais de quels moyens légaux disposent les lycéen·nes pour créer un rapport de force avec le gouvernement ? Aucun (pas de droit de grève par exemple), et le gouvernement ne cèdera pas à cause de pétitions ou de manif après les cours.

« *C'est anti-démocratique* » : il n'y a déjà pas de démocratie dans les lycées (choisit-on les emplois du temps, le prix de la cantine, la comptabilisation des absences et retards, etc. ?). De plus les grandes avancées sociales sont toujours le fruit d'une minorité qui se mobilise.

« *Vous bloquez seulement pour sécher les cours* » : un mouvement social n'est pas plus reposant que d'aller en cours : se lever tôt le matin pour bloquer, passer du temps à rédiger textes et tracts, réunions et AG... L'accusation de fainéantise est à côté de la plaque.